



Assemblée générale

Distr. générale
29 septembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 65 k) de l'ordre du jour

Amélioration de l'efficacité des méthodes de travail de la Première Commission

Amélioration de l'efficacité des méthodes de travail de la Première Commission

Rapport du Secrétaire général

Additif*

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Réponses reçues des États.	2
Mouvement des pays non alignés.	2

* Les informations ont été reçues après la présentation du rapport principal.

II. Réponses reçues des États

Mouvement des pays non alignés

[Original : anglais]
[27 septembre 2004]

1. Le Mouvement des pays non alignés réaffirme l'importance de la Première Commission en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies chargé des questions de désarmement et des questions connexes de sécurité internationale. Le Mouvement tient à réitérer à ce propos que la Première Commission, qui fait partie des instances internationales de désarmement, revêt la plus grande importance.
2. Pour le Mouvement des pays non alignés, toute modification de l'agenda de désarmement et des instances de désarmement, Première Commission comprise, ne pourra être apportée qu'à l'occasion de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, du fait qu'il s'agit de dispositions convenues par consensus lors de la première session extraordinaire consacrée au désarmement, en 1978. Le Mouvement estime que l'amélioration de l'efficacité des méthodes de travail de la Première Commission doit s'inscrire dans le processus global de revitalisation de l'Assemblée générale, tel qu'il s'énonce en particulier dans les résolutions 58/126 du 19 décembre 2003 et 58/316 du 1^{er} juillet 2004, et de réforme de l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble, y compris du Conseil de sécurité. Ce processus ne devrait pas être préjudiciable au droit de tous les États Membres de promouvoir et de défendre leurs intérêts légitimes.
3. L'amélioration de l'efficacité des méthodes de travail de la Première Commission est traitée depuis 1984. Le Mouvement des pays non alignés estime toutefois que les principales difficultés auxquelles se heurte la Première Commission ne sont pas dues essentiellement à l'efficacité plus ou moins grande de ses méthodes de travail, mais à des considérations d'ordre politique, surtout au manque de volonté politique, manifesté par certains États, d'obtenir des progrès dans des domaines d'importance primordiale pour la paix et la sécurité internationales, comme celui du désarmement nucléaire.
4. Le Mouvement des pays non alignés estime important de maintenir une durée de cinq semaines pour les travaux de la Première Commission, comme il avait été entendu il y a quelques années. Si on réduisait une fois de plus la durée des travaux, on entamerait sérieusement l'importance, l'intérêt et l'efficacité de la Commission, qui est l'organe multilatéral le plus représentatif parmi ceux qui s'occupent de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération.
5. Le Mouvement fait valoir que le désarmement et les problèmes connexes de sécurité internationale devraient être examinés de manière intégrée et exhaustive par la Première Commission, passant par les trois étapes usuelles – débat général, débat thématique ou structuré, puis examen et décision concernant les projets de résolution.
6. Le Mouvement des pays non alignés souligne en outre que tout État ou groupe d'États Membres a le droit de présenter des résolutions et d'en déterminer la périodicité la plus convenable. On pourra envisager d'établir un cycle biennal ou triennal pour les résolutions de la Première Commission, sous réserve qu'il s'agisse

d'une initiative bénévole, basée sur une demande des auteurs de projet. Pour le Mouvement, il est bon de conserver la pratique, en place depuis quelques années, qui consiste à examiner les problèmes par groupes ou ensembles de points de l'ordre du jour (10 groupes). De même, on pourrait envisager de grouper les points de l'ordre du jour pour faciliter les débats thématiques ou structurés, sans préjuger du fond.

7. De l'avis du Mouvement, des mesures telles que l'élection avancée du Bureau, l'organisation de débats offrant plus d'occasions d'interaction, la rédaction de résolutions plus concises, plus concentrées et plus pragmatiques, ainsi que la mise en place d'un système bien pensé de suivi de l'application des résolutions et décisions, seraient également des moyens d'améliorer les méthodes de travail de la Première Commission.

8. De même, le Mouvement des pays non alignés est favorable à l'idée de réserver plus de temps à des consultations officieuses auxquelles toutes les délégations puissent participer, qu'il s'agisse de projets de résolution déjà présentés à la Première Commission ou devant l'être.

9. Enfin, le Mouvement est persuadé que sans volonté politique d'appliquer les résolutions ou les décisions, aucune tentative d'amélioration des méthodes de travail de la Première Commission n'aura d'effet réel sur les efforts visant le désarmement général et complet sous contrôle international efficace, en particulier le désarmement nucléaire.
